

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 42

Artikel: Escalier de 3512 marches
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

particulièrement de ceux qui ont trait à la suppression du corps des cadets, suppression que je regrette amèrement et bien d'autres avec moi. Vous me feriez plaisir en voulant bien les reproduire. Les voici :

Mes chers camarades, vieux et jeunes, vieux surtout, notre fête est bien la *Fête du Bois* de l'automne : automne de l'année, automne de la vie ! Mais l'automne a aussi son soleil, et, dans ce jour, la Providence a voulu que nous l'ayons sur nos têtes autant que dans nos coeurs. Nous en sommes doublement joyeux.

Chère Fête du Bois du printemps que nous avons voulu revivre, nous ne pouvons passer sans te donner un mot de souvenir. Peut-être que cette gracieuse fête que nous ont laissée des générations disparues, va-t-elle disparaître aussi après le corps des cadets... Sans cadets, sans uniformes, sans musique, sans canons, que serait la Fête du Bois !

Permettez à un ancien cadet, un père de famille, de déplorer la fin de cette institution, que personne d'autorisé n'a défendue et dont la plupart d'entre nous conservent un touchant souvenir.

Nous sommes d'autant plus à l'aise pour manifester nos regrets à cet endroit que nous nous sentons entourés de coeurs battant à l'unisson et que nous pouvons nous autoriser de l'opinion de M. le Chef du Département de l'Instruction publique.

Parce que l'institution des cadets a quelque peu manqué son but, parce qu'on n'a pas réussi à en tirer tous les résultats utiles, on a prétendu que son esprit était mauvais, qu'elle n'avait plus ni de raison d'être ni de partisans. Ces partisans existent cependant, et ici, parmi les-vieux qui ressentent encore les impressions de la jeunesse, qui se voient encore dans leur premier uniforme, ils sont en grosse majorité.

Et parmi les élèves actuels, cette majorité se retrouvera aussi, quoiqu'en dise — c'est le père de trois cadets qui vous parle — et l'esprit des écoliers à son endroit n'est point si mauvais.

En outre, dans notre démocratie, nous devons chercher à effacer les différences de classes sociales que tendent à créer les écoles. On a beaucoup fait déjà, dans ce sens, mais c'est insuffisant, et un corps de cadets recruté comme celui de Vevey, dans toutes les écoles, et les faisant marcher, *avant le service militaire*, sous le même drapeau, contribuerait à développer davantage les sentiments de fraternité démocratique.

Pauvre meunier !

On dit que nous avons toutes nos petites misères en ce monde. Nous le croyons; chacun a du reste pu en juger par sa propre expérience. Il n'est pas un homme, pas une femme, quelle que soit sa position sociale, qui n'ait eu à lutter contre les difficultés de la vie ou les défauts de l'esprit humain. Les autorités même n'y échappent point.

Croyez-vous peut-être que les municipalités — même celle de Lausanne — n'ont pas aussi leurs petites querelles de ménage et que leurs membres ne fassent qu'un cœur et une âme ? Merci !... On n'y va pas du poing, nous le voulons bien, mais on le fait souvent dans sa poche.

Et le Conseil d'Etat ?... Vous imaginez-vous que ces messieurs s'embrassent toujours à la pincette ?... Oui, ça peut arriver en dehors de certaines séances, en dehors des questions politiques, ou après un dîner copieux et un bon verre de Désaley; on ne saurait croire ce que le Désaley peut arranger ! Aussi nous le recommandons au Comité électoral qui aura très prochainement à décider à quelle sauce les partis se mangeront.

Cependant, jamais un homme ne fut plus éprouvé par les misères de la vie et la discorde dans le ménage qu'un pauvre meunier que nous avons connu. Huit jours après le mariage, son épouse lui rendait déjà la vie amère. Il ne sut jamais ce qu'était une lune de miel.

Sa femme avait le mot partout et sur tout, critiquant les moindres actes de son mari et ne tenant aucun compte de la bonté et de la

patience de celui-ci. Sa langue n'avait aucun répit; seul, le tic-tac du moulin pouvait lutter de vitesse avec elle.

Et cependant c'était au meunier qu'elle devait tout, car, en se mariant, elle n'avait apporté quoique ce soit dans son tablier.

Quand parfois son mari épanchait son cœur dans le cœur d'un ami, il concluait ordinairement en ces termes : « Mon cher, je les ai toutes vues, toutes entendues ! »

Un jour le brave homme tomba sérieusement malade. Sa femme en conçut de l'inquiétude, non point qu'elle fut guidée par l'amitié ou la tendresse, mais bien par le souci de son avenir; car elle n'avait pas eu d'enfants.

Le médecin, lors de sa dernière visite, l'avait d'ailleurs préparée au fatal dénouement. Il n'y avait plus aucun espoir de guérison; c'était l'affaire de deux ou trois semaines, au plus.

Dès lors, elle s'empessa autour du malade, auquel elle prodiguait des soins aussi assidus qu'intéressés. Et comme elle avait le don des larmes, elle en versait à discrétion.

Un jour, redoublant de tendresse hypocrite et appuyant sa joue contre celle de son mari, accablé par la souffrance, elle lui dit à l'oreille :

— Pauvre ami, je vois bien que tu vas bientôt me quitter... Oh ! je ne supporterai jamais une pareille épreuve ?... Aussi ne tarderai-je pas à aller te rejoindre !

A l'ouïe de ces dernières paroles, le meunier, retrouvant tout à coup un reste de forces, se lève sur son séant, regarde sa femme en ouvrant de grands yeux et s'écrie d'une voix cassée par la souffrance :

— Eh bien, merci !... il ne manquerait plus que ça !!

L. M.

Escalier de 3512 marches. — Un des savants les plus distingués des Etats-Unis, M. Saville, directeur du Muséum d'histoire naturelle de New-York, vient de faire paraître une étude fort curieuse sur cet escalier monumental qui se trouve à Tepoztlán, dans le Mexique.

Sa construction remonte au temps des Aztèques.

Taillé aux flancs d'une montagne d'origine volcanique, l'escalier n'a pas moins de six cents mètres de haut et conduit, sans un seul palier, à un temple sacré qui se trouve non loin du sommet de la montagne et dont il ne reste plus guère que des ruines.

Comme les marches, bien qu'assez larges, sont hautes chacune de 70 à 80 centimètres, il s'ensuit que l'ascension est des plus pénibles, voire même dangereuse. D'après M. Saville, quand on a gravi une fois dans sa vie les 3512 marches de l'escalier de Tepoztlán, si belle que soit la vue dont on jouit du sommet, on n'éprouve pas le besoin de recommencer.

Deux écureuils. — M. X., agent de change à New-York, vient d'épouser la fille d'un riche marchand de cuir de Chicago. Comme tant d'autres couples fortunés, ils auraient pu faire le voyage d'Europe et aller s'isoler dans une des grandes capitales de l'ancien continent. Mais ce n'est pas dans une autre patrie qu'ils voulurent cacher leur bonheur.

M. X... possède dans le « Westchester County » une maison de campagne construite au milieu d'un parc immense et bien boisé. D'un commun accord, les nouveaux mariés résolurent de limiter là leur voyage de noce. Mais dans leur maison il y a un nombreux personnel; de plus, les visites sont fréquentes, quelquefois même des amis viennent s'y installer pour une semaine ou deux; bref, l'isolement si cher à deux époux qui s'adorent n'était pas assez complet.

Que firent-ils ?

Choisissons un des plus gros arbres du parc, l'agent de change fit construire autour du

tronc, à une hauteur de vingt pieds du sol, un petit chalet circulaire, dont le toit est formé par les branches repliées de l'arbre et qu'il fit ensuite meubler et décorer au dernier goût du jour.

C'est dans ce nid que M. et Mme X... passent leur lune de miel.

A l'aide d'une échelle de corde, les amoureux montent dans leur chalet. Arrivés sur la plate-forme qui l'entoure, ils tirent à eux l'échelle de corde; leur isolement est alors complet et les nouveaux mariés ne sont jamais troublés par des coups de sonnette intempestifs.

Le cyclisme se développe chaque jour davantage en France.

Le nombre des vélocipèdes soumis à l'impôt se trouvait être au 1^{er} janvier 1897 de 329,816 pour toute la France.

Pour l'année 1895, on n'avait taxé que 256,084 vélocipèdes et pour l'année 1894, 203,026. On voit combien la progression est rapide. Elle s'accusera encore plus cette année.

L'impôt a produit, durant l'année 1896, la somme de 3,272,339 francs.

Gueliet et la chiqua.

Gueliet s'étai einrolà dein lè z'habits rodzes, dão temps dão vilho Napoléon, et, arrevà lè, l'avai été recrutà dein lo troisième dè la garda, dein n'a compagni que comandàvè on Réal dè Tsapallè, proutse dè Mâodon.

Cé Gueliet étai on bon sordà se vo vollià; mà l'étai einfarattà après lo taba et chiquavè destra. L'arai bin mi pu sè passà dè medzi què dè taba, assebin netteiyivè on paquet dè Grièchebaque tot solet ein on dzo; l'est veré que l'ein pregnâi adé dè clliâo z'eimbougnès que cein lâi fasai veni la djouta coumeint on tiudron,

Pè lo corps dè garda et quand l'aviont condzi, lè sordà poivont torailli et chiquâvè tant què cein lâi fasai plliési; mà su lè reings, devant lo front, et quand montâvont la garda, n'étai pas quiescent dè tourdzi et ni dè chiquâ, kâ, clliâo què sè fasoint accrotsi étiot bo et bin fourrâ dedein po on part dè dzo.

Lo pourro Gueliet s'est don trovâ tot eimbéta de ne pas poâi mâtsoülli tota la dzornâ coumeint fasai ein devant, kâ, quand on a coumema d'avâi dinse oquî ti lè dzo et que tot per on coup cein vo manquè, mau va ! vo z'ites tot eingrindzi !

On iadzo, què sa compagni devesâi montâ la gardâ devant la Tiolaire, io démâorâvè Napoléon, Gueliet sè trovâvè dè faqchon devant la porta dè devant, per io eintrâvont et saillivont ti clliâo que fasoint ménadze avouè l'eimpereu et coumeint l'ai avâi devant cilia Tiolaire n'a granta cor, lè z'officiers vegnivont prâo soveint l'ai sè promenâ.

Don, cé dzo quî, lo capiteno à Gueliet et on autre officier, on Badoux dè Cremin, que crayo, sè promenâvant ein long et ein lardze, drâi devant la porta de la Tiolaire, à n'a veingtanna dè pas dè la guîerita io Gueliet montâvè la garda.

Stusse, qu'étai suti, avai fourrâ son paquet dè taba dein sa giberna et tandi què clliâo douz'officiers sè promenâvant, l'avai vito fourrâ à catson, dein son mor, n'a pecheita chiqua et po ne pas sè férè accrotsi, l'avai imaginâ on bié: Quand lè dou z'officiers, tot ein se promeneint, passâvant à sa drâite, Gueliet, avouè sa leingua, verivè la chiqua à gautse et quand revêgnivant à gautse, fasai lo mimo coup po férè passâ lo mougnon dè taba de la djouta drâite, et dinse lo capiteno et l'autre ne sè démauflâvont dè rein.

Mâ, ion dâi z'officiers s'apéçut dâo commerce et dese ào capitaine à Gueliet :

« Volliâi-vo frémâ que cé coo que montâ la garda lè devant, chiquè ?»